

RCS : RENNES Code greffe : 3501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1994 B 00574 Numéro SIREN : 397 470 386 Nom ou dénomination : IN EXTENSO BRETAGNE

Ce dépôt a été enregistré le 18/12/2019 sous le numéro de dépôt 18444

SA IN EXTENSO BRETAGNE

ETATS FINANCIERS au 30/06/2019

BILAN ACTIF

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 30/06/2019	Net 31/05/2018
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & valeurs similaires	29 967	27 246	2 721	2 821
Fonds commercial (1)	6 553 020		6 553 020	6 553 020
Autres immobilisations incorporelles	2 801 281		2 801 281	2 801 281
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	4 878	4 878		
Constructions	60 497	60 497		
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	2 302 277	1 920 370	381 908	287 742
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	2 951 502		2 951 502	429 143
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés		1 944	-1 944	
Prêts	4 944		4 944	1 944
Autres immobilisations financières	138 847		138 847	140 153
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	14 847 213	2 014 935	12 832 278	10 216 104
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	9 960		9 960	
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	7 734 805	1 362 989	6 371 815	6 658 465
Autres créances	730 424		730 424	731 282
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	125 200		125 200	125 075
Disponibilités	1 963 194		1 963 194	1 342 927
Charges constatées d'avance (3)	265 900		265 900	239 149
TOTAL ACTIF CIRCULANT	10 829 484	1 362 989	9 466 494	9 096 899
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	25 676 697	3 377 924	22 298 772	19 313 002
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			1 089 736	1 592 012

C.F.C.E
112, bis rue Cardinet
75017 PARIS
Commissaire aux comptes

BILAN PASSIF

	30/06/2019	31/05/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital	2 634 940	2 634 940
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	2 396 452	2 396 452
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	360 000	360 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	4 302 169	4 037 398
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	873 524	1 239 699
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	10 567 084	10 668 488
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	18 300	
Provisions pour charges	371 089	411 396
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	389 389	411 396
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 900 530	657 518
Emprunts et dettes financières diverses (3)	269 010	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	949 766	893 065
Dettes fiscales et sociales	4 482 497	4 168 470
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	725 416	637 757
Produits constatés d'avance	2 015 081	1 876 309
TOTAL DETTES (1)	11 342 299	8 233 118
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	22 298 772	19 843 002
(1) Dont à plus d'un an (a)	2 253 103	332 086
(1) Dont à moins d'un an (a)	9 089 196	7 901 032
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	231 303	128 590
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

C.F.C.E
112, bis rue Cardinet
75017 PARIS
Commissaire aux comptes

COMPTE DE RESULTAT

	France	Exportations	30/06/2019	31/05/2018
Produits d'exploitation (I)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)	331 489		331 489	319 006
Production vendue (services)	16 904 440		16 904 440	15 079 512
Chiffre d'affaires net	17 235 929		17 235 929	15 398 518
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			11 386	18 598
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			485 762	438 697
Autres produits			9 147	340
Total produits d'exploitation (I)			17 742 224	15 856 153
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			5	
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			3 746 857	3 285 925
Impôts, taxes et versements assimilés			541 068	513 238
Salaires et traitements			7 340 555	6 482 077
Charges sociales			2 802 460	2 475 260
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			134 482	85 922
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			399 546	322 497
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			106 102	9 130
Autres charges			1 392 524	1 211 749
Total charges d'exploitation (II)			16 463 598	14 365 798
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			1 278 625	1 490 354
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				89 712
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)			127	
Autres intérêts et produits assimilés (3)			146	361
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				1 405 787
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			273	1 495 860
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			1 944	
Intérêts et charges assimilées (4)			9 699	12 672
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			11 643	12 672
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-11 370	1 483 188
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			1 267 255	2 973 543

COMPTE DE RESULTAT

	30/06/2019	31/05/2018
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	5 086	41 068
Sur opérations en capital	59 702	956 490
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		50 787
Total produits exceptionnels (VII)	64 788	1 048 345
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	23 619	41 926
Sur opérations en capital	40 725	2 350 501
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	64 344	2 392 427
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	444	-1 344 082
Participation des salariés aux résultats (IX)	94 127	123 451
Impôts sur les bénéfices (X)	300 049	266 310
Total des produits (I+II(+V+VII))	17 807 285	18 400 358
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	16 933 761	17 160 659
BENEFICE OU PERTE	873 524	1 239 699
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		-590
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Désignation de la société : SA IN EXTENSO BRETAGNE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2019, dont le total est de 22 298 772 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 873 524 euros.

L'exercice a une durée de 13 mois, recouvrant la période du 01/06/2018 au 30/06/2019.

La durée de l'exercice a changé d'un exercice sur l'autre pour les raisons suivantes :

- Changement de date de clôture, exercice de 13 mois

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/06/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Travaux en cours : L'entreprise a eu recours à des options particulières : Travaux encours clients. Les travaux encours à la clôture de l'exercice sont traités au prix de vente avec prise en compte des bons et des malis et en retenant la méthode de l'avancement.

Ils figurent en "clients-facture à établir" lorsqu'il s'agit de travaux à facturer et en "Produits constatés d'avance" quand il s'agit de travaux facturés d'avance.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- * Terrains et aménagements : 50 ans
- * Agencements des constructions : 6 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 ans
- * Matériel de bureau : 2 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 4 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

La valeur brute des titres de participation est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires (Droit de mutation, honoraires et frais d'actes).

La valeur d'inventaire des titres de participation correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net corrigée de la filiale ou en fonction de ses perspectives de rentabilité.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable inscrite à l'actif du bilan (augmentée le cas échéant du mali technique affecté aux titres de participation), une provision pour dépréciation des titres est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. La provision constituée est basée sur l'antériorité des créances.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

C.F.C.E
12, bis rue Cardinet
75017 PARIS
Commissaire aux comptes

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Crédit Impôt Compétitivité Emploi (CICE)

Le crédit d'impôt compétitivité emploi théorique correspondant aux rémunérations éligibles courues à la date de clôture a été constaté au titre des créances à recevoir sur l'Etat pour un montant de 136 742 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE théorique comptabilisé à la date de clôture de l'exercice s'élève à 136 742 euros.

FAITS CARACTERISTIQUES

Autres éléments significatifs

Identité des sociétés Mères consolidant les comptes de la société :

AVENIR IE
Société par Actions Simplifiée
au capital de 65 405 745 €

SIEGE SOCIAL : 106 Cours Charlemagne 690002 LYON
844 333 245 RCS LYON

Exercice Comptable

Exercice comptable de 13 mois

Acquisition de Titres

Au titre de cet exercice, la société IE BRETAGNE a acquis l'intégralité des parts sociales de la société BMS SOCIETE EXPERTISE COMPTABLE (devenue IE BMS EXPERTISE COMPTABLE) pour un montant de 2 524 002 €. Cette acquisition a été financée par la souscription de deux emprunts bancaires d'un montant global de 2 250 K€.

C.F.C.E
112, bis rue Cardinet
75017 PARIS
Commissaire aux comptes

NOTES SUR LE BILAN

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	6 553 020			6 553 020
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 862 080	2 090	32 923	2 831 248
Immobilisations incorporelles	9 415 100	2 090	32 923	9 384 268
- Terrains	4 878			4 878
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	60 497			60 497
- Installations techniques, matériel et outillage Industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 299 633	119 914	42 594	1 376 954
- Matériel de transport	35 281			35 281
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	834 805	137 570	82 332	890 042
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	2 235 095	257 484	124 926	2 367 652
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	429 143	2 524 002	1 643	2 951 502
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	142 097	4 404	2 710	143 791
Immobilisations financières	571 240	2 528 406	4 353	3 095 293
ACTIF IMMOBILISE	12 221 435	2 787 980	162 201	14 847 213

C.F.C.E
112, bis rue Cardinet
75017 PARIS
Commissaire aux comptes

NOTES SUR LE BILAN

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	2 090	257 484	2 528 406	2 787 980
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	2 090	257 484	2 528 406	2 787 980
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	32 923	124 926	4 353	162 201
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	32 923	124 926	4 353	162 201

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

Le fonds de commerce figure à l'actif du bilan pour sa valeur d'achat, d'apport ou résulte d'opération de fusion.

La valeur d'inventaire du fonds de commerce correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée sur la base des performances opérationnelles actuelles et futures estimées de l'entreprise, ou d'une valeur de marché.

Lorsque des événements ou changements des conditions du marché sont susceptibles de provoquer une perte de valeur, aboutissant à une valeur d'utilité inférieure à la valeur inscrite au bilan, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

	30/06/2019
Éléments achetés	1 812 522
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	4 740 498
Total	6 553 020

Absence d'amortissement des fonds de commerce :

En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, nous avons estimé que nos fonds commerciaux n'ont pas de durée de vie limitée et à ce titre, ils ne seront pas amortis.

"mali technique :

C.F.C.E
112, bis rue Cardinet
75017 PARIS
Commissaire aux comptes

NOTES SUR LE BILAN

Le poste "Autres immobilisations incorporelles" concerne les malis techniques antérieurs résultant d'opérations de fusion, intégralement affectés au fonds de commerce"

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SELAS STERENN 29850 GOUESNOU	40 000	114 873	99,80	28 914
SARL IE BMS EXPERTISE COMPTABLE 35310 CHAVAGNE	517 000	128 100	100,00	226 672
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	2 951 502	2 951 502			
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

La valeur brute des titres de participation est constituée par le coût d'achat, et, le cas échéant des frais liés à l'acquisition (droit de mutation, honoraires et frais d'actes).

La valeur d'inventaire des titres de participation correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net corrigée de la filiale ou en fonction de ses perspectives de rentabilité.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable inscrite à l'actif du bilan (augmentée le cas échéant du mali technique affecté aux titres de participation), une provision pour dépréciation des titres est constituée du montant de la différence.

C.F.C.E
112, bis rue Cardinet
75017 PARIS
Commissaire aux comptes

NOTES SUR LE BILAN

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	57 978	2 191	32 923	27 246
Immobilisations incorporelles	57 978	2 191	32 923	27 246
- Terrains	4 878			4 878
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	60 497			60 497
- Installations techniques, matériel et outillage Industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 214 474	31 603	40 732	1 205 345
- Matériel de transport	11 561	7 574		19 134
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	655 943	93 116	53 168	695 890
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	1 947 353	132 292	93 900	1 985 745
ACTIF IMMOBILISE	2 005 331	134 482	126 823	2 012 991

C.F.C.E
112, bis rue Cardine
75017 PARIS
Commissaire aux comptes

NOTES SUR LE BILAN

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 8 874 920 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	4 944		4 944
Autres	138 847		138 847
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	7 734 805	6 645 069	1 089 736
Autres	730 424	730 424	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	265 900	265 900	
Total	8 874 920	7 641 393	1 233 527
Prêts accordés en cours d'exercice	3 000		
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - FAE groupe IE	8 639
Clients - FAE hors groupe	1 447 979
RRR à obtenir & avoirs à recevoir	21 777
Orga. sociaux - Pds à recevoir	2 040
Intérêts courus à recevoir	57
Total	1 480 492

C.F.C.E.
112, bis rue Cardinet
75017 PARIS
Commissaire aux comptes

NOTES SUR LE BILAN

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières		1 944		1 944
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	1 233 325	399 546	269 881	1 362 989
Total	1 233 325	401 490	269 881	1 364 933
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		399 546	269 881	
Financières		1 944		
Exceptionnelles				

Capitaux propres**Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 2 634 940,00 euros décomposé en 131 747 titres d'une valeur nominale de 20,00 euros.

NOTES SUR LE BILAN

Liste des propriétaires du capital

	% de détention	Nombre de parts ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
SA IN EXTENSO NATIONAL 69002 LYON	56,82	74 859,00
SARL RONAN FOUYET ET ASSOCIES 29800 LANDERNEAU	5,28	6 961,00
SARL MORGAN GENTIL ET ASSOCIES 29850 GOUESNOU	5,00	6 590,00
SARL F CORNEC 29850 GOUESNOU	5,00	6 590,00
SARL FRANCOIS LE ROY & ASSOCIES 29850 GOUESNOU	5,00	6 590,00
SAR BALOURDET MARIE 29590 ROSNOEN	1,96	2 590,00
SARL DENOUAL YOANN SARL 35140 SAINT OUEN DES ALLEUX	1,96	2 590,00
SARL TARDIVEL	1,79	2 371,00
SARL SARL P CHARLIER 29850 GOUESNOU	1,76	2 319,00
II. PERSONNES PHYSIQUES		
HAMON Françoise 29190 PLEYBEN	5,30	6 989,00
LORAND Jean-Philippe 35430 LA VILLE ES NONAIS	3,72	4 913,00
ROLLAND Arnaud 35510 CESSON SEVIGNE	3,34	4 407,00
CHARLIER Pascale 29200 BREST	3,01	3 975,00
DE RIEDMATTEN Antoine 78000 VERSAILLES		1,00
GENTIL MORGAN 29800 PENCRAU		1,00
GUILBAUD Laurent 44470 CARQUEFOU		1,00

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 27/11/2018.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	
Prélèvements sur les réserves	1 239 699
Total des origines	1 239 699
Affectations aux réserves	
Distributions	264 771
Autres répartitions	974 928
Report à Nouveau	
Total des affectations	1 239 699

NOTES SUR LE BILAN

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/06/2018	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 30/06/2019
Capital	2 634 940				2 634 940
Primes d'émission	2 396 452				2 396 452
Réserve légale	360 000				360 000
Réserves générales	4 037 398	264 771	264 771		4 302 169
Résultat de l'exercice	1 239 699	-1 239 699	873 524	1 239 699	873 524
Dividendes		974 928			
Total Capitaux Propres	10 668 488		1 138 295	1 239 699	10 567 084

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités		18 300			18 300
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	393 112	87 802	128 109		352 805
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	18 284				18 284
Total	411 396	106 102	128 109		389 389
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		106 102	128 109		
Financières					
Exceptionnelles					

C.F.C.E
112, bis rue Cardinet
75017 PARIS
Commissaire aux comptes

NOTES SUR LE BILAN

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 11 342 299 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	231 794	231 794		
- à plus de 1 an à l'origine	2 668 736	415 633	1 203 477	1 049 626
Emprunts et dettes financières divers (*)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	949 766	949 766		
Dettes fiscales et sociales	4 482 497	4 482 497		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	994 426	994 426		
Produits constatés d'avance	2 015 081	2 015 081		
Total	11 342 299	9 089 196	1 203 477	1 049 626
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	2 350 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	209 933			
(**) Dont envers les groupes et associés	269 010			

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit			
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total			

C.F.C.E
112, bis rue Cardinet
75017 PARIS
Commissaire aux comptes

NOTES SUR LE BILAN

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - FAR groupe IE	36 326
Fournisseurs - FAR hors groupe	120 869
ICNE s/ emprunts hors clientèle	303
ICNE s/ emprunts clientèle	189
Intérêts courus à payer	1 429
Dettes provisionnées pour CP	853 629
Dettes provisionnées pour RTT	145 539
Personnel - Autres charges à payer	29 244
Personnel - Primes à payer	192 483
Orga. sociaux - CS sur CP	355 165
Orga. sociaux - Autres CS à payer	137 215
Charges à payer form prof. contin	34 115
Charges à payer particip eff constr	44 926
Etat - Charges à payer	46 187
Charges à payer - CVAE	52 500
RRR à accorder et autres AAE	1 259
Total	2 051 377

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	265 900		
Total	265 900		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	2 015 081		
Total	2 015 081		

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	-13 124		-13 124
Ventes de produits intermédiaires	344 613		344 613
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	16 759 228		16 759 228
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	145 212		145 212
TOTAL	17 235 929		17 235 929

Charges et produits d'exploitation et financiers**Rémunération des commissaires aux comptes**

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 20 221 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

C.F.C.E.
112, bis rue Cardin.
75017 PARIS
Commissaire aux comptes

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Eléments imputables à un autre exercice

Résultat financier

	30/06/2019	31/05/2018
Produits financiers de participation		89 712
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	127	
Autres intérêts et produits assimilés	146	361
Reprises sur provisions et transferts de charge		1 405 787
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	273	1 495 860
Dotations financières aux amortissements et provisions	1 944	
Intérêts et charges assimilées	9 699	12 672
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	11 643	12 672
Résultat financier	-11 370	1 483 188

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
Transfert de charges d'exploitation		
79100000 - Transferts de charges	22 044	
79120000 - Remboursement agefos - Autres frais	14 715	
79140000 - Avantages en nature hors associés	12 693	
79150000 - Trf de charges - Divers social	38 319	
	87 772	
Total	87 772	

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Charges et Produits exceptionnels**Résultat exceptionnel**

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	1 371	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	22 248	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	31 026	
Autres charges	9 698	
Rentrées sur créances amorties		2 586
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		2 500
Produits des cessions d'éléments d'actif		56 438
Autres produits		3 264
TOTAL	64 344	64 788

Résultat et impôts sur les bénéfices

	Montant
Base de calcul de l'impôt	
Taux Normal - 33 1/3 %	
Taux Normal - 28 %	457 334
Taux Réduit - 15 %	541 666
Plus-Values à LT - 15 %	
Concession de licences - 15 %	
Contribution locative - 2,5 %	
Crédits d'impôt	
Compétitivité Emploi	
Crédit recherche	296 294
Crédit formation des dirigeants	
Crédit apprentissage	
Crédit famille	
Investissement en Corse	
Crédit en faveur du mécénat	4 062
Autres imputations	

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant (**)	1 130 513	167 369	963 144
+ Résultat exceptionnel	444		444
- Participations des salariés	94 127		94 127
Résultat comptable	1 040 893	167 369	873 524
(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)			
(**) Majoré du montant du CICE (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 28 % à hauteur de 500 000 € et 31 % au-delà, fait ressortir une créance future d'un montant de 65 431 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourrant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles	233 683
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourrant à diminuer la dette future	233 683
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Montant de la créance future	77 894
(A - B - C - D) * 33 1/3 %	

AUTRES INFORMATIONS**Effectif**

Effectif moyen du personnel : 199 personnes dont 7 apprentis et 7 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	27	
Agents de maîtrise et techniciens	8	
Employés	164	
Ouvriers		
Total	199	

Informations sur les dirigeants**Rémunérations allouées aux membres des organes de direction**

Cette information n'est pas mentionnée car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.
Pour des raisons de confidentialité, cette information n'est pas divulguée dans l'annexe

Engagements financiers**Engagements donnés**

AUTRES INFORMATIONS

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
<i>CIC 250 K€ BREST NANTISSEMENT DU FONDS DU COMMERCE IN EXTENSO BRETAGNE</i>	104 200
<i>CIC 500 K€ NANTISSEMENT CAT</i>	125 000
<i>BPGO 1125 K€ Nantissement compte titres financiers</i>	1 125 000
<i>CIC 1125 K€ Nantissement compte titres financiers</i>	1 125 000
Avals et cautions	2 479 200
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>INTERETS COURUS SUR EMPRUNTS</i>	492
Autres engagements donnés	492
Total	2 479 692
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	2 250 000
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

C.F.C.E.
112, bis rue Cardine
75017 PARIS
Commissaire aux comptes

AUTRES INFORMATIONS

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	1 600 000
Avals et cautions	
Autres engagements reçus	
Total	1 600 000
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de sûretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 352 805 euros

- Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 352 805 euros

La convention prévoit des indemnités de fin de carrière.

Les engagements ont été constatés sous forme de provisions.

Ils figurent au poste "provisions pour risques et charges" au bilan.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon retrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour de départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans.

Le calcul tient compte des paramètres suivants :

- Taux d'actualisation : 1.04 %

- Taux de progression de salaires : 1 % constant

Les taux de rotation sont fixés ainsi :

* - 5 ans : 15%

* 5 à 15 ans : 10%

* + 15 ans : 4%

- Un taux de charges patronales fixé à 45 %

- Table de taux de mortalité : TV 88/90

C.F.C.E
112, bis rue Cardinet
75017 PARIS
Commissaire aux comptes

IN EXTENSO BRETAGNE
Société Anonyme au Capital de 2 634 940 €
Siège social : 7 Avenue Charles Tillon
35000 RENNES
397 470 386 RCS RENNES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 16 DECEMBRE 2019

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 Juin 2019

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, constatant que le résultat net comptable bénéficiaire de l'exercice s'élève à 873 523,87 €, approuve la proposition du conseil d'administration et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de la manière suivante :

- Résultat net 873 523,87 €
- A titre de dividendes aux actionnaires, la somme de830 006,10 €
soit un dividende de 6,30 par action
- Le solde, soit la somme de 43 517,77 €
au poste « Autres réserves ».

Ce dividende sera mis en paiement au plus tard le 30 Mars 2020.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2019 éligibles à la réfaction de 40 % s'élève à 59 056,20 €. Le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2019 non éligibles à la réfaction de 40 % s'élève donc quant à lui à 770 949,90 €.

L'assemblée est informée que les dividendes perçus par les personnes physiques, éligibles à la réfaction prévue à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts, sont assujettis à un prélèvement forfaitaire non libératoire et obligatoire prévu à l'article 117 quater du Code général des impôts, dont le taux est de 12,8%.

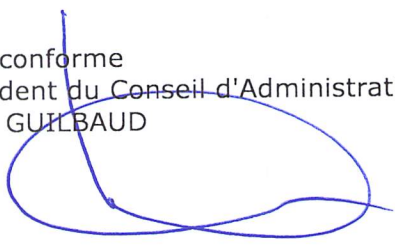
Enfin, pour nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les distributions de dividendes réalisées au cours des trois précédents exercices ont été les suivantes :

Exercice clos le	Total des sommes distribuées	Nombre d'actions concernées	Réfaction de 40 % sur les dividendes (Article 158.3.2 C.G.I.)	
			Dividendes éligibles	Dividendes non éligibles
31 mai 2018	974 928 €	131 747	63 596 €	911 332 €
31 mai 2017	830 006 €	131 747	54 142 €	775 964 €
31 mai 2016	719 210 €	143 842	54 645 €	664 565 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 16 Décembre 2019

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président du Conseil d'Administration
Laurent GUILBAUD



Société Anonyme
IN EXTENSO BRETAGNE
7 avenue Charles Tillon
35000 RENNES

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice de 13 mois clos le 30 juin 2019





Compagnie
Française
de Contrôle
& d'Expertise

Société de
commissaires
aux comptes

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Relatif à l'exercice de 13 mois clos le 30 juin 2019

Société Anonyme
IN EXTENSO BRETAGNE
7 avenue Charles Tillon
35000 RENNES

A l'assemblée générale de la société **IN EXTENSO BRETAGNE**,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **IN EXTENSO BRETAGNE** relatifs à l'exercice de 13 mois clos le 30 juin 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} juin 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

112 bis, rue Cardinet
75017 PARIS
Tél. 01 40 53 39 80
fax 01 40 53 05 56

S.A. au capital de
37 000 €
Inscrite à la
Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Paris
RCS Paris B 602 006 116
Code NAF 6920 Z
N° TVA Intracommunautaire :
FR 95602006116

.../...

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- La note « Fonds commercial » de l'annexe des comptes annuels (page 12) présente les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation du fonds commercial.
- La note « Immobilisations financières » de l'annexe des comptes annuels (page 13) présente les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des titres de participation.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies en annexe.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D 441-4 du code de commerce ne sont pas mentionnés dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Paris, le 27 novembre 2019

**Compagnie Française
De Contrôle et d'Expertise
"C.F.C.E."**

Société de commissaires aux comptes

Albert ABEHSSERA
Expert-comptable diplômé
Commissaire aux comptes



ANNEXE

DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.